

Extrait du Conseil Economique et Social de Poitou-Charentes

<http://www.cesr-poitou-charentes.fr>

Rapport du CESR

Le service public de l'électricité en Poitou-Charentes

- Travaux et Publications - Rapports et avis -



Date de mise en ligne : mardi 23 janvier 2007

Description :

juin 2003

Conseil Economique et Social de Poitou-Charentes

Face à la libéralisation du marché européen de l'électricité, l'Europe et plus particulièrement la France se voient confrontées à un défi : concilier l'ouverture à la concurrence tout en préservant les missions de service public du secteur de l'électricité.

Ces évolutions appelant inévitablement à une redéfinition du service public et à une modification du rôle de chacun des acteurs de ce secteur, le conseil économique et social régional a organisé le mardi 10 juin 2003 des Entretiens sur les enjeux du service public de l'électricité.

A l'issue d'un état des lieux sur l'organisation de l'électricité en France, et plus particulièrement en Poitou-Charentes, les principaux acteurs du secteur (EDF, Régies, Réseau de Transport Electrique...) réunis autour de Claude Roulleau, Président du conseil économique et social régional, des représentants de la Présidente du conseil régional et du Préfet de Région, ont engagé le débat avec les participants.

Ces échanges ont mis en exergue les principaux enjeux qu'induit le passage du monopole au marché concurrentiel.

Au centre du débat : la notion de service public. Les différentes interventions des organisations socioprofessionnelles ont rappelé la nécessité d'informer le citoyen et de lui assurer un service de conseil et de proximité. Certaines organisations syndicales ont, quant à elles, fait part de leurs inquiétudes quant à une modification des statuts d'EDF. Face à ces différentes évolutions, EDF devra s'inscrire dans une logique de marché tout en veillant à la préservation du service public. Les régies, pour leur part, devront, quant à elles, s'adapter en élargissant leurs champs d'actions dans les territoires et en développant de nouveaux partenariats et services.

Au-delà des changements qu'induit l'ouverture à la concurrence, une réflexion sur la politique énergétique, prenant en compte l'enjeu environnemental, s'impose. Outre une utilisation rationnelle des énergies qui s'inscrit dans une démarche de développement durable, ce débat a mis en évidence la nécessité de faire appel à toutes les sources d'énergie (y compris les énergies éolienne et nucléaire) en tenant compte de la croissance exponentielle des besoins au niveau planétaire.